



Climate voices –  
Episode 8

**Terra incognita**  
[Du latin. Territoire qui n'a pas encore été exploré par l'Homme]

# Dans la forêt du futur

—  
Deux ans après sa naissance, le projet Nassonia ambitionne de devenir un Parc national. Un massif clef aux avant-postes de la naturalité, de l'adaptation au défi climatique et d'une gouvernance à réinventer. La ministre de la Forêt Céline Tellier (Ecolo), souhaite ouvrir le jeu et créer deux ou trois Parcs nationaux en Wallonie.



— Gérard Jadoul

Sur la table du gouvernement wallon, le master plan de Nassonia dessine une ambition à l'horizon 2040 : doubler les surfaces des réserves, mettre en place les bases d'une forêt diversifiée et des alternatives économiques, en grande partie touristiques, pour compenser des pertes liées à la vente de bois et aux droits de chasse.

—  
L'homme, à la barbe poivre et sel, vacille entre l'enchantement que procure un projet phare et la lucidité qu'impose le diagnostic au chevet d'une maladie. Sur un sentier de grande randonnée, il s'arrête pour illustrer la gravité des maux qui rongent ce sanctuaire de 1 650 hectares de forêt domaniale, située entre Nassogne et Saint-Hubert, en province de Luxembourg.

« Les chênes et les érables que l'on aperçoit ici sont les plus jeunes, comme l'ont démontré deux études distinctes qui

ont passé au peigne fin l'ensemble des parcelles forestières, pointe-t-il du doigt. Or ces arbres ont au minimum 80 ans ! Cela signifie que la forêt feuillue n'assure pas une partie de sa régénération, alors que dans le même temps, la hêtraie, qui compose 75 % des feuillus de Nassonia, souffre d'un dépérissement qui affecte de grandes surfaces sur ce plateau. »

Défoliation, mort prématurée... la hêtraie et les sapins résistent mal à la répétition des longues périodes de sécheresse de plus en plus fréquentes ces vingt dernières années. Le caractère mono-spécifique semble les condamner tous deux, d'ici la fin du siècle, face au rou-leau compresseur climatique. La dominance est devenue un talon d'Achille. « En dessous du chêne, la seule régénération possible pour le moment, c'est du hêtre, souligne Gérard Jadoul. Les glands qui tombent ici sont mangés à plus de 90 % par des sangliers trop nombreux et si une

pousse se fraye un chemin dans la pénombre de la hêtraie, le chevreuil et le cerf lui feront un sort, car ils n'aiment pas manger du hêtre. Nous venons de ramasser 75 000 glands avec les forestiers et des citoyens pour régénérer la forêt, justement, en protégeant les futurs plans du gibier. »

En fond de vallée, le clapotis du ruisseau trace une ligne de partage sinueuse entre les communes maîtresses des lieux. Ici encore, dans une zone qui bénéficie d'un haut niveau de protection, la hêtraie domine. Et le constat est le même : « Les embryons d'érables naissent et sont systématiquement dévorés par les cervidés. Il conviendra d'intervenir délicatement pour favoriser des repeuplements mixtes si l'on souhaite protéger cette diversité consacrée dans les textes de Natura 2000. Nous sommes bien dans un projet pilote qui doit nous autoriser à tester des solutions exemplaires. »

## Terra incognita

« Le but est de fédérer les différents protagonistes d'une forêt pour réussir à inverser les courbes dramatiques des tendances actuelles, tant au niveau climatique, qu'au niveau de la biodiversité »

Gérard Jadoul, coordinateur d'Ecofirst

➤ Agir pour restaurer certaines zones naturelles et en même temps laisser faire la nature un peu plus loin pour favoriser sa régénération à travers, notamment, son bois mort ? C'est un des enjeux majeurs qui animent les milieux naturalistes face aux défis climatique et de l'érosion de la biodiversité. C'est aussi un des messages clefs du master plan 2020-2040 de Nassonia dont imagine a pris connaissance. Structure autour de cinq ambitions - accroître la résilience de la forêt, développer le réensauvagement, vivre la forêt, innover en matière de gouvernance et construire une vitrine wallonne et européenne - ce plan résulte d'une convention passée entre la Région wallonne et la Fondation Pairi Daiza en 2018, après moult péripéties. Il a été déposé à la fin de l'été sur la table du gouvernement wallon par l'équipe mixte de Nassonia, composée d'agents forestiers issus du secteur public de Wallonie et d'acteurs privés (Fondation Pairi Daiza, Ecofirst).

Arrivé à la tête du cantonnement forestier de Nassogne au moment du démarrage du projet, Stéphane Abras analyse le chemin parcouru : « Au départ, beaucoup d'agents forestiers avaient un avis très mitigé à l'idée de travailler avec le privé et se disaient, mais qu'est-ce que Pairi Daiza vient faire ici ? Ils estiment que de nombreuses choses auraient été mises en place, ces quinze dernières années, pour faire évoluer la forêt de manière plus résiliente, souligne-t-il. Mais plus on avance, plus l'adhésion grandit au sein des agents du DNF. Les crantes de voir un nouveau parc s'implanter se sont estompées parmi la majorité des agents. La rédaction du master plan, qui donne des objectifs en termes de reconstitution ou de transformation du modèle économique de la forêt y a contribué largement. »



Gérard Jodou

78 | Imagine - Janvier - février 2021

**Première en Wallonie :** l'équipe mixte de Nassonia est composée d'agents de la division Nature et Forêt et de chargés de mission d'Ecofirst qui ont travaillé d'arrache-pied, depuis deux ans, pour définir une vision et un plan d'action avec une trentaine de parties prenantes et des citoyens.

Ce plan 2020-2040, présenté lors de différentes réunions citoyennes et aux trois ministres concernés (Valérie De Bue, Willy Borsus, Céline Tellier), porte notamment l'objectif d'établir le premier Parc national de Wallonie, qui catalyserait la triple ambition écologique, sociale et économique de Nassonia. « Si l'on observe la répartition des parcs naturels en Wallonie, il y a clairement un vide entre le parc naturel des Deux Ourthes à l'Est, le parc naturel d'Adenne méridionale à l'Ouest, mais aussi le parc naturel régional des Ardennes en France, poursuit notre interlocuteur. Ce Parc national comblerait donc un vide à l'image du Parc national de Teufel, en Allemagne. »

À ce jour, la Belgique dénombre un seul Parc national, le Hoge Kempen, en Campine, né voici dix ans. Un paradoxe alors que la Wallonie dispose d'un réservoir naturel bien plus vaste et riche que la Flandre. S'appuyant sur les expériences étrangères et le cadre général formulé par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), les promoteurs du Parc national relèvent que ce statut permettrait de « rassembler toutes les pièces du puzzle » et « de célébrer les différents protagonistes d'une forêt pour réussir à inverser les courbes dramatiques des tendances actuelles, tant au niveau climatique qu'au niveau de la biodiversité et proposer un modèle plus résilient ».

Les exemples des voisins européens en attestent : le processus de création de Parcs nationaux, qui génère de nouvelles recettes touristiques, prend du temps et nécessite la concertation et l'adhésion d'un grand nombre d'acteurs. C'est la raison pour laquelle Nassonia propose une montée en puissance progressive. « Selon-Michel Freyr construirait la zone cœur au sein de laquelle l'intervention humaine est minimale, souligne Gérard Jodou. La création de centaines d'hectares de réserves supplémentaires contribuerait à l'augmentation globale des aires protégées wallonnes et



Gérard Jodou

participera à l'effort de création de 1 000 hectares par un annoncé par le gouvernement wallon. »

En charge du dossier, la ministre de la Nature et de la Forêt, Céline Tellier, reconnaît l'ambition du master plan de Nassonia en termes de vision, mais tempérise pour ce qui concerne le Parc national : « Cette idée nous plaît, mais nous souhaitons une approche ouverte car on pourrait avoir deux ou trois Parcs nationaux à l'échelle de la Wallonie. L'ambition, c'est de lancer un appel à intérêts en 2021 pour des projets de Parcs nationaux qui seraient éligibles dans le cadre des fonds disponibles pour le plan de relance. »

Nassonia sera-t-il aussi un nouveau modèle de gestion partagée de la forêt entre une trentaine de parties prenantes publiques et privées avec une implication des citoyens ? C'est un des enjeux clefs du master plan. « Pour la division Nature et Forêt, c'est clairement un stimulant, souligne Stéphane Abras. Grâce à l'appui de l'équipe d'Ecofirst et de la Fondation Pairi Daiza, le personnel est double pour monter des dossiers et trouver des financements. »

« On peut parler de consultation, mais pas de réelle co-construction, puisque les propositions citoyennes ne semblent pas apparaître dans le master plan »

Charlotte Bréda, chercheuse à l'université de Liège

Rendre sa place au sauvage à travers le développement et la préservation des habitats naturels d'espèces rares comme la louve ou le loup et veiller à l'équilibre entre la faune et la forêt : un défi de taille pour Nassonia qui étudiera, à terme, la réintroduction d'espèces disparues comme le bison.

D'autres acteurs semblent plus circonspects : « On attend de pouvoir prendre connaissance du master plan dans son intégralité, souligne ce représentant d'une des parties prenantes. J'ai pu retirer le chapitre pour lequel j'ai contribué et je ne suis pas rassuré sur l'intégration de la dimension citoyenne. »

Cette dimension aura sans doute été la plus complexe à intégrer. Organisées en partenariat avec l'université de Liège, des réunions citoyennes, nourries par des experts, se sont déroulées entre septembre 2019 et juin 2020 autour de quatre grands thèmes : la naturalité, l'accueil du public, l'économie du projet et la future agora. « À ce stade, on peut parler de consultation, mais pas de réelle co-construction, puisque les propositions citoyennes ne semblent pas apparaître comme telles dans le master plan, analyse Charlotte Bréda, la chercheuse qui a coordonné les ateliers. Vingt-neuf citoyens sélectionnés sur base de critères socio-démographiques se sont investis pendant plusieurs week-ends et souvent bien au-delà. Ils venaient d'horizons très différents, ont témoigné de leur attachement à la forêt et ont été dans une posture d'apprentissage grâce à leurs rencontres de terrain avec les experts. Ils ont, in fine, formulé des propositions robustes et pertinentes, en matière de zones naturelles, d'accueil et d'implication du public, d'un nouveau lieu de collaboration entre acteurs de la forêt, de partage de connaissances et surtout de la place des citoyens dans l'avenir de cette forêt publique. »

Pour Stéphane Abras, le travail issu de ces forums a toute son utilité : « Cette participation citoyenne a été très loin dans certaines dimensions et il est vrai que le master plan ne traduit pas tout cela, relève-t-il. Mais cette information collectée va se retrouver d'une manière ou d'une autre dans les plans opérationnels des trois prochaines années. »

Parmi ces propositions, le rôle d'un futur « centre d'interprétation de la »

79

› forêt », imaginé au Fourneau Saint-Michel a alimenté les débats. Les acteurs de Naassonia évoquent l'ambition « d'accueillir les visiteurs autour des enjeux de la forêt, de son fonctionnement et du rôle de la recherche ». La forêt est un lieu de centres et légendes. Et le rôle de ce centre serait aussi d'être un raconteur d'histoires pour soutenir « le lien avec la nature par l'émerveillement ».

« Il ne pourra pas s'agir de développer une mega-structure qui drainerait des milliers de personnes tous les jours, précise Stéphane Abras. Cela doit rester à l'échelle d'un tourisme diffus, ouvert à toutes et tous, comme au Mont-Rigi, dans les Hautes Fagnes. Il s'agit ici de rediriger ensuite les promeneurs vers la grande forêt de Saint-Hubert pour avoir l'effet de dilution souhaité couplé à l'impact économique pour l'ensemble de la zone. Lors du brame du cerf, nous sommes à saturation ; nous ne demandons qu'une chose, c'est de pouvoir réparer les visites sur d'autres de forêts dominantes et communales de la région. »

Au cœur du massif de Saint-Michel Freyr, la nuit est tombée et la forêt bruisse de mille et un mystères. Une chouette vient dépulser son jeune nid tandis qu'une harde de biches traverse soudainement notre sentier. « Cette vie sauvage est extraordinaire et nous rappelle à un devoir d'humilité, concède Gérard Jadoul. Je m'en emerveille encore même si j'en ai vu des garde-forestiers me dire qu'ils pleurent en sortant de la forêt, tellement elle se dégrade. Je me ressourçait ici, le plus souvent au petit matin. Ce massif est un levier extraordinaire pour construire le monde de demain qui, je l'espère, sera plus équilibré. » ● **Christophe Schourne**

Ravagées par la crise du scolyte, les monocultures de conifères wallonnes sont condamnées par le dérèglement climatique qui saugne les périodes de sécheresse et fragilise les spréas, notamment, en-dessous de 300 mètres d'altitude.



© Gérard Jadoul

—  
Accompagnement à la régénération, migration assistée, diversification des essences... Face à la crise climatique, les acteurs forestiers offrent des réponses contrastées. Les Assises de la forêt, annoncées en 2021, permettront-elles de dégager une vision commune ?

# Au chevet d'une malade

↑ el un orfèvre, Sébastien Petit distingue une jeune pousse de sorbier dans un « maquis » du bois de Poulhon, à Hotton. Le bioingénieur relève la diversité des essences qui se régénèrent naturellement dans cette zone de forêt communale qui était auparavant plantée de douglas. Depuis sept ans, l'ancienne monoculture de pins a cédé la place à un embryon de « Forêt vierge ». De jeunes chênes, bouleaux, mélèzes, etc., se frayent un passage vers la lumière. « La tigeur et la diversité de cette régénération naturelle sont exemplaires. Il est important de donner aux agents forestiers les outils et compétences nécessaires pour accompagner cette dynamique », souligne le chargé de mission de Forêt Nature. « Le régime dominant consiste trop souvent à envisager le renouvellement forestier par des plantations sur un sol

si possible préparé. Utiliser cette régénération naturelle, spontanée et gratuite, est un geste de réduction des investissements et de pratiques respectueuses des sols. »

Révolution culturelle ? Pour les promoteurs de la sylviculture Pro Silva, il convient de limiter le niveau d'interventionnisme tant l'écosystème forestier nécessite finesse technique et patience avant de valoriser la ressource. « La Wallonie a été une des trois régions d'Europe, dès 2013, à adopter une circulaire Pro Silva visant à accompagner la régénération de la forêt publique, explique Marc Bussers, directeur de Forêt Nature. C'était une vision extraordinaire, mais certains acteurs ont fait de la résistance. Aujourd'hui, sans doute "grâce" à la succession des crises sanitaires en forêt, cela bouge dans le bon sens. Pro Silva renforce la résilience de l'écosystème forestier et est une sylviculture productive et rentable. Tous les métiers de la forêt vont devoir évoluer en ce sens et seront d'autant plus valorisés. Ce sera bénéfique pour l'ensemble des acteurs. »

Face aux déperissements qui touchent 60 % des quatre essences indigènes et qui sont accrues par la crise climatique (scolytes, chenilles processionnaires...) la sylviculture à couvert continu, composée de mélange d'essences et de dégés, permettra d'atténuer les conséquences des perturbations que la forêt endure. C'est un des messages clés que Forêt Nature, qui assure la formation professionnelle continue des agents de la division Nature et Forêt, tente de faire passer à travers des itinéraires techniques poussés. « L'enthousiasme pour apprendre une autre manière de gérer la forêt est souvent là, constate Sébastien Petit. Mais il est parfois difficile à maintenir face à l'ampleur du challenge et à la remise en question qu'il suppose. »

« Un chêne peut vivre entre 600 et 1 000 ans et on les coupe à 200 ans, l'âge de l'adolescence ! »

Marc Dufrière, professeur à l'université de Liège

Professeur à l'université de Liège, Marc Dufrière, spécialiste des services écosystémiques, considère avec scepticisme le décalage entre les discours et la pratique : « On reste orienté dans une logique de productivité qui doit rapporter aux communes et aux propriétaires privés, remarque-t-il. Près de 95 % des arbres sont destinés à quitter la forêt d'une manière ou d'une autre. On est bien loin d'être dans une situation adéquate pour le fonctionnement forestier. Un chêne peut vivre entre 600 et 1 000 ans et on les coupe à 200 ans, l'âge de l'adolescence ! Ce qui caractérise »



Photo: Bioversity

» et garantit la vitalité de la forêt, c'est aussi son bois mort en décomposition et des arbres dont l'intérêt biologique est grand : on est loin, très loin, d'être dans cette situation-la. »

Face à la nécessité d'adaptation de la forêt wallonne à la crise climatique, d'anciens considèrent qu'il faudra donner des « coups de pouce » car les méthodes d'accompagnement ne suffiraient pas pour gagner l'objectif de résilience. Chêne chevelu italien, cèdre de Liban ou noisetier de Byzance ? Ce sont là quelques-unes des onze essences établies sous des climats plus secs et qui ont été choisies par la Société royale forestière de Belgique pour tester leur capacité d'adaptation à travers une vingtaine d'arboretum établis sur des parcelles privées, en Wallonie principalement. « Les espèces migrent naturellement et elles l'ont fait après les glaciations, explique Nicolas Dassonville, chargé de projet à la Société royale forestière. Mais cela prend des milliers d'années. Il a fallu 5 000 ans au chêne pour venir du sud de l'Espagne jusqu'en Belgique. Or, nous n'avons pas ce temps-là. C'est la raison pour laquelle nous testons ces essences à travers deux approches : des essences indigènes comme le tilleul à petites feuilles ou des espèces nouvelles et qui ont un potentiel important de résilience aux changements climatiques. »

**Forêt Nature forme les acteurs de la forêt publique à augmenter sa résilience. Une manière d'augmenter sa résilience et son rôle clef de puits de carbone qui a été fortement perturbé lors des épisodes de sécheresse en 2018.**

est-ouest. A terme, on ajoutera des critères de suivi liés à la régénération naturelle. Ce sont des petites parcelles qui sont bien délimitées et suivies régulièrement. » Tandis que la Société royale forestière évoque la « migration assistée » des essences, Caroline Vincke, professeure en écologie et santé des forêts à l'UCLouvain, nuance : « L'arboretum fait partie de la gestion adaptative, en testant l'acclimatation d'essences, mais ce n'est pas de la migration assistée stricto sensu, explique-t-elle. Celle-ci se réalise en implantant au sein même des massifs forestiers des provenances adaptées à un climat chaud et sec susceptible de contribuer à renforcer les peuplements existants, en augmentant la diversité ou à travers l'hybridation. La vitesse des changements climatiques et leurs impacts négatifs sur les forêts risquent de limiter les choix d'essences in fine ; je trouverais dommage que, sous prétexte de rompre la naturalité de la forêt wallonne, l'on se prive de tester de nouvelles espèces. Ne faisons pas trop de portes par principe. »

Pour mettre en place ce programme, la Société royale forestière collabore avec les agents de la division Nature et Forêt dans le choix des essences, de l'approvisionnement en graines et en plants. Les essences ont été sélectionnées selon des critères écologiques de résistance à la sécheresse, aux fortes chaleurs et au gel mais aussi des critères économiques liés à la valorisation du bois : « On ne joue pas aux apprentis sorciers, note Nicolas Dassonville. On a écarté, par exemple, une série d'espèces de bouleaux qui couraient un risque d'hybridation avec nos bouleaux indigènes. On a exclu certains arbres asiatiques ou leur potentiel envahissant. On ne peut pas exclure tout danger d'invasion ; mais la plupart des espèces envahissées sont en migration nord-sud, ce qui est moins risqué que la migration est-ouest. A terme, on ajoutera des critères de suivi liés à la régénération naturelle. Ce sont des petites parcelles qui sont bien délimitées et suivies régulièrement. » Tandis que la Société royale forestière évoque la « migration assistée » des essences, Caroline Vincke, professeure en écologie et santé des forêts à l'UCLouvain, nuance : « L'arboretum fait partie de la gestion adaptative, en testant l'acclimatation d'essences, mais ce n'est pas de la migration assistée stricto sensu, explique-t-elle. Celle-ci se réalise en implantant au sein même des massifs forestiers des provenances adaptées à un climat chaud et sec susceptible de contribuer à renforcer les peuplements existants, en augmentant la diversité ou à travers l'hybridation. La vitesse des changements climatiques et leurs impacts négatifs sur les forêts risquent de limiter les choix d'essences in fine ; je trouverais dommage que, sous prétexte de rompre la naturalité de la forêt wallonne, l'on se prive de tester de nouvelles espèces. Ne faisons pas trop de portes par principe. »

Nouvelle pièce à disposition des acteurs de la forêt, le croisement de données climatiques avec les sensibilités écologiques des essences a permis d'aboutir à un découpage du territoire en dix zones bioclimatiques en Wallonie. Ces dix zones remplacent désormais les territoires écologiques comme porte dentrée du fichier écologique des essences. Où le stockage du carbone demeure une toile de fond mise à mal par les épisodes de sécheresse : « Nous avons des données solides, depuis vingt cinq ans, de la séquestration du carbone dans les écosystèmes forestiers, à travers le réseau européen lors de stations qui mesurent les interactions entre les forêts et l'atmosphère, constate Caroline Vincke. A l'échelle européenne, les écosystèmes terrestres ont vu leur prélevement net de CO<sub>2</sub> chuter de 17,8 % suite à la sécheresse de 2018. Les augmentations de température ont été anormalement élevées et cela fait quelques années que les sols se rechargent difficilement. Cela induit une vulnérabilité des arbres qui facilite leur agression. »

Passer de 5 % à 25 % de « forêt résiliente » ? C'est bien l'objectif affiché par la ministre de la Nature et de la Forêt, Céline Tellier, à travers un appel à projets de trois millions d'euros visant à développer la régénération via le mélange d'espèces adaptées au dérèglement climatique (résineux, feuillus indigènes, feuillus exotiques) et soutenir la biodiversité. « C'est une manière de tester le modèle de soutien public et privé en attendant d'aller plus loin dans le cadre du plan de relance, expose la ministre. Pour ce qui concerne la forêt publique, le DNF va faire des propositions de plans de régénération aux communes. Au-delà du socle de base, nous allons élargir des enveloppes pour des essences indigènes, le creusement de mares, la création de bûcheres... »

## On va au-devant de grands risques qui vont nécessiter du leadership, une gouvernance à la hauteur et des moyens adaptés »

Caroline Vincke, professeure à l'UCLouvain

Président de NTF, la coupole des propriétaires privés [NDLR : plus de 50 % de la superficie forestière wallonne] et ancien président de la Fédération nationale des experts forestiers, Frédéric Petit considère ces aides comme « un ballon d'oxygène ». « Cela ne va pas permettre de résoudre la crise du scolyte. La première chose à faire, c'est de lutter contre le rechauffement à travers des politiques ambitieuses d'atténuation des rejets de CO<sub>2</sub>. La deuxième, c'est d'adapter la forêt pour qu'elle soit plus résiliente. » Et à ce niveau, les points de vue divergent : « La tendance, c'est de faire des essences secondaires, comme des saules ou des bouleaux, poursuit notre interlocuteur. Cela me paraît fantaisiste de planter alors que ces essences viennent naturellement en accompagnement ! On peut concilier économie et écologie en mélangeant les essences

et en pratiquant des éclaircies fortes pour amener plus de lumière au sol, et donc plus de végétation et de biodiversité. Il ne faut pas bannir les résineux sous prétexte qu'ils engendrent un désert de biodiversité. Le mélange d'essences est une bonne chose, mais nous devons maintenir une forêt exploitable. » Comment concilier des points de vue aussi éloignés ? La question clef, c'est « quelle(s) forêt(s) voulons-nous à l'avenir ?, souligne Caroline Vincke. On entre dans une société post-industrielle qui veut se couper du pétrole à travers des produits biosourcés. De ce point de vue, on ne peut pas se permettre de considérer que tous les massifs forestiers soient bûchés à eux-mêmes, sans objectif assumé de production, alors que nous en avons besoin. Il n'y aura pas un modèle de forêt idéale applicable partout, d'autant qu'on ne peut pas avoir la forêt sans celles et ceux qui en vivent. On va au-devant de grands risques qui vont nécessiter du leadership, une gouvernance à la hauteur. »

Au-delà des pièces disparates du puzzle de la forêt (objets par filière, plans d'aménagement, code forestier, etc.), « il manque sans doute un cap clair pour les trente prochaines années, poursuit Caroline Vincke. Pour se comprendre mutuellement sur les matières forestières, il est temps, si possible, de construire une vision commune et de sortir des discours d'opposition, sauf si cela amène un meilleur soin du patrimoine naturel dont on dispose. » C'est le sens des Assises de la forêt, annoncées par la ministre Céline Tellier et qui devraient se dérouler en 2021. « Nous allons nous inspirer du processus des Assises de la biodiversité mis en place sous le gouvernement précédent, relève la ministre. L'idée, c'est de travailler de manière inclusive avec tous les acteurs de la forêt. Ceux-ci sont de nombreux et il conviendra de travailler tant l'amont que l'aval des enjeux forestiers afin de pouvoir envisager, entre autres, l'adaptation des filières économiques du bois à l'enjeu d'une forêt plus résiliente. »

Marc Dufrene considère le défi à sa mesure : « Il manque une vision du rôle de la forêt et cela vaut la peine d'avoir un débat apaisé, en sachant qu'un certain nombre de pré-requis sont garantis, les emplois et les revenus légitimes, par exemple. J'insiste là-dessus parce qu'on ne va pas minuter des revenus illégitimes. Et on ne va pas recommencer les mêmes commentaires qu'il y a quinze ans quand on a créé que le "bouglas" était le nouveau roi des forêts. On a un arbre, aujourd'hui malade, qui a été déraciné dès forêts des Appalaches pour être planté chez nous sans tout ce qui tourne autour de l'arbre et qui contribuait à son équilibre. Désormais, la forêt sert aussi à faire autre chose que de produire du bois. Il faut développer d'autres services en termes de biodiversité et de valorisation touristique à travers une gouvernance moderne et partagée. » ● **Christophe Schoune**

Portfolio projet Natasonia à voir sur [www.inagine-magazine.com](http://www.inagine-magazine.com)